

# BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

AOÛT  
2023

## PRINCIPALES TENDANCES

A fin août 2023 et en comparaison avec la même période de 2022, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

### Au niveau des recettes

Une augmentation des recettes brutes de 6,6%, provenant de :

1- la diminution des recettes douanières nettes de 3,1%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 46 MDH à fin août 2023 contre 178 MDH un an auparavant :

- droits de douane (+4,6%) ;
- TVA à l'importation (-6%) ;
- taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (+0,1%), compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 26 MDH à fin août 2023 contre 138 MDH un an auparavant ;

2- la hausse de la TIC sur les tabacs manufacturés (+1,8%) et l'augmentation des autres TIC (+8%) ;

3- la hausse des recettes nettes de la fiscalité domestique de 8%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 6.209 MDH à fin août 2023 contre 5.907 MDH un an auparavant :

- l'IS (+2,7%), compte tenu de restitutions qui ont été de 1.281 MDH à fin août 2023 contre 360 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2022, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,2 MMDH. A fin août 2022, l'IS avait progressé de 51% par rapport à son niveau à fin août 2021, soit +13.034 MDH (38.587 MDH contre 25.553 MDH) ;
- l'IR (+6,9%), compte tenu de restitutions qui ont été de 241 MDH à fin août 2023 contre 181 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une augmentation de 4,1% par rapport à leur niveau de fin août 2022.

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une diminution de 3,2%.

- la TVA à l'intérieur (+16,4%), compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 4.607 MDH à fin août 2023 contre 5.292 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2022, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 33,8 MMDH.

A fin août 2023, les remboursements de TVA à l'intérieur (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) ont été de 6.588 MDH contre 7.562 MDH un an auparavant.

- les droits d'enregistrement et de timbre ont été de 13.894 MDH à fin août 2023 contre 12.356 MDH un an auparavant, en hausse de 12,4% ou +1.538 MDH.
- les majorations de retard (+22,8%), résultant de recettes brutes de 1.428 MDH contre 1.172 MDH à fin août 2022 et de dégrèvements de 80 MDH à fin août 2023 contre 74 MDH un an auparavant.

4- la hausse des recettes non fiscales de 31,4% en raison notamment, de l'accroissement des versements des comptes spéciaux du Trésor au budget général (10.257 MDH contre 8.632 MDH), des recettes de monopoles (9.824 MDH contre 7.111 MDH), des fonds de concours (1.158 MDH contre 802 MDH) et des recettes en atténuation des dépenses de la dette (942 MDH contre 323 MDH).

### **Au niveau des dépenses**

1- un taux d'engagement global des dépenses de 61% et un taux d'émission sur engagements de 87% contre respectivement 59% et 85% un an auparavant ;

2- une augmentation des dépenses ordinaires de 6,9% provenant de :

- la hausse de 9,7% des dépenses de biens et services, due à l'augmentation de 3,1% des dépenses de personnel et de 24,2% des autres dépenses de biens et services ;
- l'augmentation de 10,4% des charges en intérêts de la dette ;
- le recul de 14,2% des émissions de dépenses au titre de la compensation ;
- la hausse de 2,8% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 6.596 MDH contre 7.592 MDH à fin août 2022.

3- une hausse des dépenses d'investissement émises de 19,2%, passant de 49,9 MMDH à fin août 2022 à 59,4 MMDH à fin août 2023, en raison de l'augmentation de 18,9% des dépenses des ministères et de 19,5% des dépenses des charges communes.

### **Soldes du Trésor**

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire négatif de 3.487 MDH contre un solde ordinaire négatif de 2.887 MDH un an auparavant;
- un déficit du Trésor de 42,3 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 20,6 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 24,7 MMDH à fin août 2022 compte tenu d'un solde positif de 28 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

## SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR

(Hors TVA des collectivités territoriales)

En millions de dirhams

	Août 2022	LF 2023	Août 2023	Taux de réalisation	Variation en %
<b>1- RECETTES ORDINAIRES</b>	<b>192 083</b>	<b>293 221</b>	<b>204 846</b>	<b>69,9%</b>	<b>6,6%</b>
<b>1.1- Recettes fiscales<sup>(1)</sup> :</b>	<b>172 975</b>	<b>264 923</b>	<b>179 733</b>	<b>67,8%</b>	<b>3,9%</b>
Impôts directs	73 439	114 097	78 378	68,7%	6,7%
Impôts indirects	77 985	119 821	77 851	65,0%	-0,2%
Droits de douane	9 195	15 048	9 610	63,9%	4,5%
Droits d'enregistrement et de timbre	12 356	15 957	13 894	87,1%	12,4%
<b>1.2- Recettes non fiscales :</b>	<b>19 108</b>	<b>28 298</b>	<b>25 113</b>	<b>88,7%</b>	<b>31,4%</b>
Monopole et participations	7 111	19 464	9 824	50,5%	38,2%
Privatisation	0	5 000	0	0,0%	
Domaine	310	355	265	74,6%	-14,5%
Autres recettes <sup>(2)</sup>	11 687	3 479	15 024	431,8%	28,6%
<b>2- DEPENSES ORDINAIRES<sup>(3)</sup></b>	<b>194 970</b>	<b>302 106</b>	<b>208 333</b>	<b>69,0%</b>	<b>6,9%</b>
<b>2.1- Biens et services :</b>	<b>143 026</b>	<b>234 911</b>	<b>156 916</b>	<b>66,8%</b>	<b>9,7%</b>
Personnel	97 948	155 794	100 944	64,8%	3,1%
Autres biens et services <sup>(3)</sup>	45 078	79 117	55 972	70,7%	24,2%
<b>2.2- Intérêts de la dette :</b>	<b>23 619</b>	<b>30 967</b>	<b>26 071</b>	<b>84,2%</b>	<b>10,4%</b>
Intérieure	20 718	24 291	21 314	87,7%	2,9%
Extérieure	2 901	6 676	4 757	71,3%	64,0%
<b>2.3- Compensation<sup>(3)</sup></b>	<b>22 240</b>	<b>26 580</b>	<b>19 091</b>	<b>71,8%</b>	<b>-14,2%</b>
<b>2.4- Rembours. dégrèv.et restitut. fiscaux<sup>(4)</sup></b>	<b>6 085</b>	<b>9 648</b>	<b>6 255</b>	<b>64,8%</b>	<b>2,8%</b>
<b>3- SOLDE ORDINAIRE</b>	<b>-2 887</b>	<b>-8 885</b>	<b>-3 487</b>		
<b>4- INVESTISSEMENT<sup>(3)</sup></b>	<b>49 862</b>	<b>106 027</b>	<b>59 431</b>	<b>56,1%</b>	<b>19,2%</b>
<b>5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR</b>	<b>27 439</b>	<b>-1 412</b>	<b>19 716</b>		
<b>6- SOLDE DES SEGMA</b>	<b>571</b>	<b>0</b>	<b>881</b>		
<b>7- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL<sup>(5)</sup></b>	<b>-24 739</b>	<b>-116 324</b>	<b>-42 320</b>		
<b>8- VARIATION DES INSTANCES</b>	<b>-9 118</b>	<b>0</b>	<b>-9 435</b>		
<b>9- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT</b>	<b>-33 857</b>	<b>-116 324</b>	<b>-51 755</b>		
<b>10- FINANCEMENT INTERIEUR :</b>	<b>26 645</b>	<b>62 292</b>	<b>20 221</b>		
Dont :					
Adjudications	12 766		37 555		
Dépôts au Trésor	3 512		4 559		
Compte courant à BAM	2 597		-318		
<b>11- FINANCEMENT EXTERIEUR :</b>	<b>7 212</b>	<b>54 032</b>	<b>31 534</b>		
Tirages et dons	13 597	61 500	38 423		
Amortissement	-6 385	-7 468	-6 889		

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et les dépenses des CST concernés.

(2) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses de la dette et des recettes diverses des différents ministères.

(3) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances). Les autres biens et services regroupent les dépenses de matériel et les charges communes de fonctionnement hors dépenses de compensation.

(4) les remboursements, dégrèvements et restitutions concernent l'ensemble de la fiscalité domestique et douanière (cf. détail à la page 9).

(5) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2023.

## RECETTES ORDINAIRES

	Août 2022	LF 2023	Août 2023	Taux de réalisation	Variation en %
<b>RECETTES FISCALES<sup>(1)</sup></b>	<b>172 975</b>	<b>264 923</b>	<b>179 733</b>	<b>67,8%</b>	<b>3,9%</b>
<b>IMPÔTS DIRECTS</b>	<b>73 439</b>	<b>114 097</b>	<b>78 378</b>	<b>68,7%</b>	<b>6,7%</b>
<i>Taxe Professionnelle<sup>(2)</sup></i>	72	128	81	63,3%	12,5%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	38 587	61 545	40 554	65,9%	5,1%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	33 202	48 069	35 553	74,0%	7,1%
<i>Taxe d'Habitation<sup>(2)</sup></i>	9	14	8	57,1%	-11,1%
<i>Contribution Sociale de Solidarité sur les bénéficiaires</i>	5	0	11		120,0%
<i>Majorations de retard</i>	1 172	3 511	1 428	40,7%	21,8%
<i>Taxe aérienne pour solid. et promot. Touristique</i>	363	800	700	87,5%	92,8%
<i>Autres<sup>(3)</sup></i>	29	30	43	143,3%	48,3%
<b>DROITS DE DOUANE<sup>(*)</sup></b>	<b>9 195</b>	<b>15 048</b>	<b>9 610</b>	<b>63,9%</b>	<b>4,5%</b>
<b>IMPÔTS INDIRECTS</b>	<b>77 985</b>	<b>119 821</b>	<b>77 851</b>	<b>65,0%</b>	<b>-0,2%</b>
<b>TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION<sup>(*)</sup> :</b>	<b>20 531</b>	<b>32 068</b>	<b>20 705</b>	<b>64,6%</b>	<b>0,8%</b>
<i>Tabacs manufacturés<sup>(*)</sup></i>	8 027	12 500	8 172	65,4%	1,8%
<i>Produits énergétiques<sup>(*)</sup></i>	10 862	16 857	10 759	63,8%	-0,9%
<i>Autres<sup>(*)</sup></i>	1 642	2 711	1 774	65,4%	8,0%
<b>TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :</b>	<b>57 454</b>	<b>87 753</b>	<b>57 146</b>	<b>65,1%</b>	<b>-0,5%</b>
<i>à l'intérieur</i>	20 986	33 504	22 882	68,3%	9,0%
<i>à l'importation<sup>(*)</sup></i>	36 468	54 249	34 264	63,2%	-6,0%
<b>DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE</b>	<b>12 356</b>	<b>15 957</b>	<b>13 894</b>	<b>87,1%</b>	<b>12,4%</b>
<b>RECETTES NON FISCALES</b>	<b>19 108</b>	<b>28 298</b>	<b>25 113</b>	<b>88,7%</b>	<b>31,4%</b>
<i>Domaine</i>	310	355	265	74,6%	-14,5%
<i>Monopoles et participations</i>	7 111	19 464	9 824	50,5%	38,2%
<i>Privatisation<sup>(4)</sup></i>	0	5 000	0	0,0%	
<i>Fonds de concours et dons</i>	802	0	1 158		44,4%
<i>Recettes en atténuation de dépenses de la dette</i>	323	1 000	942	94,2%	191,6%
<i>Recettes diverses<sup>(5)</sup></i>	10 562	2 479	12 924	521,3%	22,4%
<b>TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES</b>	<b>192 083</b>	<b>293 221</b>	<b>204 846</b>	<b>69,9%</b>	<b>6,6%</b>

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et des CST concernés.

(2) il s'agit de la part de l'Etat dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation.

(3) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons.

(4) « Produits de cession des participations de l'Etat » rubrique 1100013000860060 du budget général.

(5) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancellerie, etc... A partir de 2016, les recettes diverses tiennent compte des versements de certains CST et SEGMA au budget général, en application des dispositions de la loi organique relative à la loi de finances qui interdit les versements entre SEGMA et entre SEGMA et CST (article 22), entre CST et entre CST et SEGMA (article 27). Des versements peuvent être effectués au profit du budget général à partir des SEGMA et des CST (articles 22 et 27).

(\*) A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

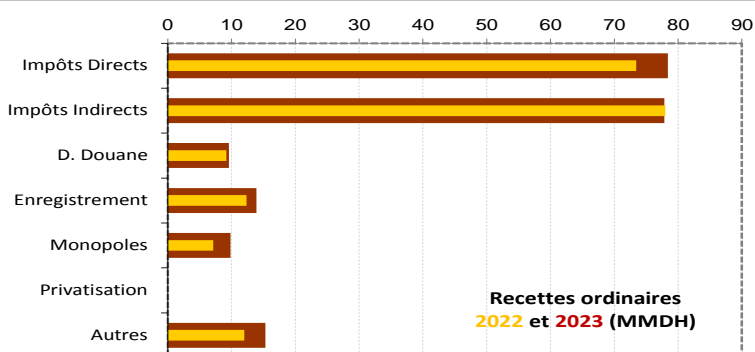
La situation provisoire des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin août 2023 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires brutes de 6,6% et des dépenses ordinaires émises de 6,9% dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 3.487 MDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 51,8 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 31,5 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 20,2 MMDH.

## 1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires brutes<sup>1</sup> se sont établies à 204,8 MMDH contre 192,1 MMDH à fin août 2022, en hausse de 6,6% ou +12,8 MMDH.

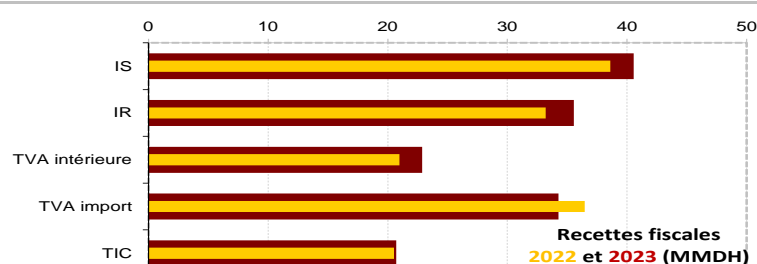
Ceci s'explique par l'augmentation des impôts directs de 6,7%, des droits de douane de 4,5%, des droits d'enregistrement et de timbre de 12,4% et des recettes non fiscales de 31,4%, conjuguée à la baisse des impôts indirects de 0,2%.



### 1.1- RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales brutes ont été de 179,7 MMDH contre 173 MMDH à fin août 2022, en augmentation de 3,9% ou +6,8 MMDH.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la baisse des recettes douanières de 3,3% et de la hausse de la fiscalité domestique de 7,8%.



#### 1.1.1-RECETTES DOUANIERES<sup>2</sup>

Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 54.588 MDH à fin août 2023 contre 56.347 MDH un an auparavant, en baisse de 3,1% ou -1.759 MDH par rapport à leur niveau à fin août 2022, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 46 MDH à fin août 2023 contre 178 MDH un an auparavant.

Les recettes douanières brutes ont été de 54.633 MDH à fin août 2023 contre 56.525 MDH un an auparavant, en diminution de 3,3% ou -1.892 MDH par rapport à leur niveau à fin août 2022.

##### - Droits de douane

Les recettes nettes des droits de douane réalisées à fin août 2023 ont atteint 9.597 MDH contre 9.176 MDH un an auparavant, soit une hausse de 4,6% ou +421 MDH.

##### - TVA à l'importation

Les recettes nettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 34.258 MDH à fin août 2023 contre 36.447 MDH à fin août 2022, enregistrant une baisse de 6% ou -2.189 MDH.

La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une diminution de 19,7% ou -1.684 MDH et celle sur les autres produits une baisse de 1,8% ou -505 MDH.

##### - TIC sur les produits énergétiques

Les recettes nettes de la TIC sur les produits énergétiques ont atteint 10.733 MDH contre 10.724 MDH, en hausse de 0,1% par rapport à leur niveau de fin août 2022 ou +9 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 26 MDH à fin août 2023 contre 138 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la TIC sur les produits énergétiques ont été de 10.759 MDH contre 10.862 MDH, en diminution de 0,9% par rapport à leur niveau de fin août 2022 ou -103 MDH.

<sup>1</sup> Il s'agit des recettes brutes, compte non tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

<sup>2</sup> A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

### 1.1.2- FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes nettes<sup>3</sup> réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 108,9 MMDH à fin août 2023 contre 100,9 MMDH à fin août 2022, en hausse de 8% ou +8,1 MMDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général de 6.209 MDH à fin août 2023 contre 5.907 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 115,2 MMDH à fin août 2023 contre 106,8 MMDH à fin août 2022, soit une hausse de 7,8% ou +8,4 MMDH.

#### - Impôt sur les sociétés

Les recettes nettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 39.273 MDH à fin août 2023 contre 38.227 MDH un an auparavant, en hausse de 2,7% ou +1.046 MDH, compte tenu de restitutions qui ont été de 1.281 MDH à fin août 2023 contre 360 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2022, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,2 MMDH<sup>4</sup>. A fin août 2022, l'IS avait progressé de 51% par rapport à son niveau à fin août 2021, soit +13.034 MDH (38.587 MDH contre 25.553 MDH).

Les recettes brutes de l'IS ont été de 40.554 MDH à fin août 2023 contre 38.587 MDH à fin août 2022, en augmentation de 5,1% ou +1.967 MDH.

#### - Impôt sur le revenu

Les recettes nettes de l'IR à fin août 2023 ont enregistré une hausse de 6,9% par rapport à leur niveau à fin août 2022 (35.312 MDH contre 33.021 MDH), soit +2.291 MDH, compte tenu de restitutions de 241 MDH contre 181 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une hausse de 4,1% ou +114 MDH par rapport à leur niveau de 2022 (2.862 MDH contre 2.748 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une baisse de 3,2% ou -216 MDH.

Recettes brutes de l'Impôt sur le Revenu			
	2022	2023	Evolution en %
IR total	33 202	35 553	7,1%
dont IR prélevé par la DDP	6 853	6 637	-3,2%

#### - TVA à l'intérieur

Les recettes nettes générées par la TVA à l'intérieur à fin août 2023 se sont établies à 18.275 MDH contre 15.694 MDH à fin août 2022, en hausse de 16,4% ou +2.581 MDH, compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 4.607 MDH à fin août 2023 contre 5.292 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2022, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 33,8 MMDH<sup>5</sup>.

Les recettes brutes de la TVA à l'intérieur ont été de 22.882 MDH contre 20.986 MDH un an auparavant, en hausse de 9% ou +1.896 MDH.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur a été de 6.588 MDH à fin août 2023 contre 7.562 MDH à fin août 2022, soit -974 MDH. Les remboursements de TVA (6.588 MDH) sont imputés à raison de 70% au budget général, soit 4.607 MDH, et de 30% au compte d'affectation spéciale « Part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA », soit 1.975 MDH.

#### - Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et de timbre ont été de 13.894 MDH à fin août 2023 contre 12.356 MDH un an auparavant, soit une hausse de 12,4% ou +1.538 MDH.

#### - Majorations de retard

Les recettes nettes au titre des majorations de retard ont enregistré une augmentation de 22,8%, résultant de recettes brutes de 1.428 MDH contre 1.172 MDH et de dégrèvements de 80 MDH à fin août 2023 contre 74 MDH un an auparavant.

#### - Taxe aérienne pour la solidarité et la promotion touristique

A fin août 2023, les recettes au titre de la taxe aérienne pour la solidarité et la promotion touristique ont été de 700 MDH contre 363 MDH un an auparavant, soit une augmentation de 337 MDH.

#### - Autres impôts directs

Les autres impôts directs (part du budget général dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation, taxe de licence, ...) ont été de 132 MDH contre 110 MDH, en hausse de 20% ou +22 MDH.

<sup>3</sup> Il s'agit des recettes brutes diminuées des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

<sup>4</sup> Données de la Direction Générale des Impôts.

<sup>5</sup> Données de la Direction Générale des Impôts.

## 1.2-RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales ont été de 25,1 MMDH contre 19,1 MMDH un an auparavant, en augmentation de 31,4% ou +6 MMDH, en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor au budget général (10.257 MDH contre 8.632 MDH), des recettes de monopoles (9.824 MDH contre 7.111 MDH), des fonds de concours (1.158 MDH contre 802 MDH) et des recettes en atténuation des dépenses de la dette (942 MDH contre 323 MDH).

### - Monopoles et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 9.824 MDH à fin août 2023 contre 7.111 MDH à fin août 2022, en hausse de 38,2% ou +2.713 MDH.

Les recettes à fin août 2023 ont été versées notamment par l'OCF (6 MMDH contre 4 MMDH), l'Agence de la conservation foncière (2,5 MMDH contre 2,2 MMDH) et Bank Al-Maghrib (690 MDH contre 505 MDH).

Produit des monopoles et participations				
	2022	LF 2023	2023	Taux de réalis.
<b>B.A.M</b>	505	660	690	104,5%
<b>I.A.M</b>	0	808	0	0,0%
<b>O.C.P</b>	4 000	10 160	5 961	58,7%
<b>ANCFCC</b>	2 220	3 500	2 500	71,4%
<b>Autres</b>	386	4 336	673	15,5%
<b>TOTAL</b>	<b>7 111</b>	<b>19 464</b>	<b>9 824</b>	<b>50,5%</b>

### - Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une hausse de 28,6%, due pour l'essentiel à l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor au budget général (10.257 MDH contre 8.632 MDH), des fonds de concours (1.158 MDH contre 802 MDH) et des recettes en atténuation des dépenses de la dette (942 MDH contre 323 MDH).

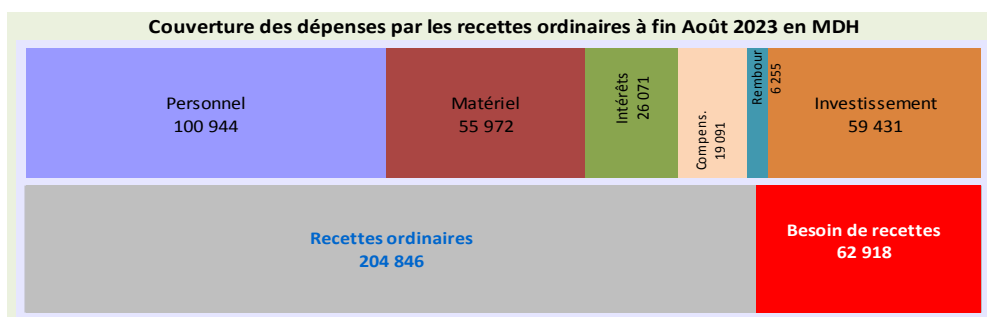
### Structure des recettes ordinaires nettes

A fin août 2023, les dix principales natures de recettes nettes ci-après représentent 91,6% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 52,5 MMDH, la TVA constitue la première source de recettes du budget général de l'Etat.

Principales natures de recettes nettes du budget général à fin Août 2023				
	Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1	Taxe sur la valeur ajoutée	52 533	▲ 0,8%	26,5%
	- à l'importation	34 258	▼ 6,0%	17,3%
	- à l'intérieur	18 275	▲ 16,4%	9,2%
2	Impôt sur les sociétés	39 273	▲ 2,7%	19,8%
3	Impôt sur le revenu	35 312	▲ 6,9%	17,8%
4	Droits d'enregistrement	13 894	▲ 12,4%	7,0%
5	TIC prod. énergétiques	10 733	▲ 0,1%	5,4%
6	Monopoles	9 824	▲ 38,2%	4,9%
7	Droits de douane	9 597	▲ 4,6%	4,8%
8	TIC tabacs manufacturés	8 172	▲ 1,8%	4,1%
9	Majorations de retard	1 348	▲ 22,8%	0,7%
10	Fonds de concours	1 158	▲ 44,4%	0,6%

### Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin août 2023, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 98,3% contre 98,5% un an auparavant. Ainsi, à fin août 2023, 49,3% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 27,3% aux dépenses de matériel, 12,7% aux charges en intérêts de la dette et 9,3% aux émissions au titre de la compensation.



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget général de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

## 2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

## 2.1- ENGAGEMENTS

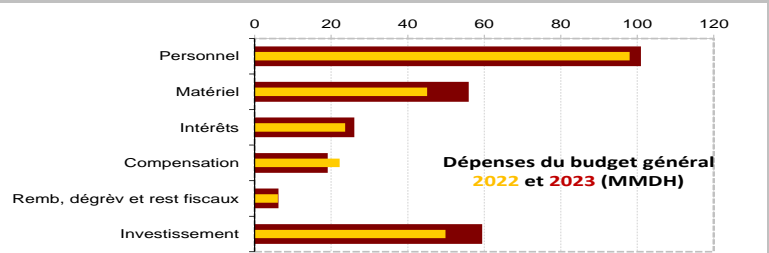
A fin août 2023, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 479,1 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 61% contre 59% à fin août 2022 et un taux d'émission sur engagements de 87% contre 85% un an auparavant.

Situation des engagements <sup>(*)</sup> de dépenses 2023					
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
<b>Fonctionnement</b>	280 237	187 149	182 262	67%	97%
<b>Investissement</b>	128 438	82 114	59 431	64%	72%
<b>C.S.T</b>	261 869	115 209	80 583	44%	70%
<b>SEGMA</b>	4 509	2 437	900	54%	37%
<b>Dette</b>	109 220	92 147	92 147	84%	100%
<b>TOTAL</b>	<b>784 273</b>	<b>479 056</b>	<b>415 323</b>	<b>61%</b>	<b>87%</b>

(\*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

## 2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 333,8 MMDH à fin août 2023, en hausse de 21,4% par rapport à leur niveau à fin août 2022, en raison de l'augmentation de 6,4% des dépenses de fonctionnement, de 19,2% des dépenses d'investissement et de 71,6% des charges de la dette budgétisée<sup>6</sup>.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	2022	LF 2023	2023	Réalisé	Variation
<b>Fonctionnement</b>	171 351	271 139	182 262	67%	6,4%
<b>Investissement</b>	49 862	106 027	59 431	56%	19,2%
<b>Dette</b>	53 713	109 220	92 147	84%	71,6%
<b>TOTAL</b>	<b>274 926</b>	<b>486 386</b>	<b>333 840</b>	<b>69%</b>	<b>21,4%</b>

L'augmentation des charges de la dette budgétisée de 71,6% s'explique par la hausse de 119,6% des remboursements du principal (66,1 MMDH contre 30,1 MMDH) et de 10,4% des intérêts de la dette (26,1 MMDH contre 23,6 MMDH).

### 2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises ont été de 182,3 MMDH, dont 100,9 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 3,1%. Les dépenses de matériel ont augmenté de 8,3% (42,2 MMDH contre 38,9 MMDH) et les dépenses des charges communes ont enregistré une hausse de 15,9% (32,9 MMDH contre 28,4 MMDH) malgré la diminution de 14,2% des émissions de la compensation (19,1 MMDH contre 22,2 MMDH).

La part du budget général dans les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux a augmenté de 2,8% en raison de la hausse des restitutions de l'IS (1.281 MDH contre 360 MDH) et de la baisse des remboursements de la TVA à l'intérieur (4.607 MDH contre 5.292 MDH).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2022	LF 2023	2023	Réalisé	Variation
<b>Personnel</b>	97 948	155 794	100 944	65%	3,1%
<b>Matériel</b>	38 937	64 867	42 165	65%	8,3%
<b>Charges communes</b>	28 381	38 674	32 898	85%	15,9%
<b>dont compensation</b>	22 240	26 580	19 091	72%	-14,2%
<b>Dépenses imprévues</b>		2 156			
<b>Remb, dégr, rest fiscaux</b>	6 085	9 648	6 255	65%	2,8%
<b>TOTAL</b>	<b>171 351</b>	<b>271 139</b>	<b>182 262</b>	<b>67%</b>	<b>6,4%</b>

<sup>6</sup> Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans.



Le montant des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux imputé au budget général a augmenté de 2,8% en raison notamment de la hausse de 921 MDH des restitutions de l'IS et de la baisse de 685 MDH des remboursements de la TVA intérieure, étant précisé que les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement, de 33,8 MMDH et de 4,2 MMDH à fin décembre 2022.

### Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin août 2023 se sont établis à 100,9 MMDH contre 97,9 MMDH, en hausse de 3,1% par rapport à leur niveau de fin août 2022 ou +2.996 MDH. Les salaires servis par la DDP ont été de 85,3 MMDH, en augmentation de 1,9%, en raison de la hausse de la masse salariale structurelle de 1,3% et des rappels de 11,2% (5.778 MDH contre 5.196 MDH).

### Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 56 MMDH, en hausse de 24,2% ou +10.894 MDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de divers établissements et entreprises publics (26 MMDH contre 22,2 MMDH) et des comptes spéciaux du Trésor (7,3 MMDH contre 3,9 MMDH).

### Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 26.071 MDH à fin août 2023 contre 23.619 MDH à fin août 2022, en hausse de 10,4% ou +2.452 MDH. Cette augmentation s'explique par la hausse de 2,9% des charges en intérêts de la dette intérieure (21.314 MDH contre 20.718 MDH) et de 64% de celles de la dette extérieure (4.757 MDH contre 2.901 MDH).

### Compensation

A fin août 2023, les émissions de dépenses au titre de la compensation ont été de 19.091 MDH contre 22.240 MDH, soit un recul de 14,2% ou -3.149 MDH.

### Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux ont été de 6.255 MDH contre 6.085 MDH, en hausse de 2,8% ou +170 MDH. Cette augmentation s'explique en grande partie par la hausse des remboursements, dégrèvements et restitutions au titre de la fiscalité domestique (6.209 MDH contre 5.907 MDH) en raison notamment de la hausse des restitutions de l'IS (1.281 MDH contre 360 MDH) et de la diminution des remboursements de la TVA à l'intérieur (4.607 MDH contre 5.292 MDH).

A fin décembre 2022, les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement, de 33,8 MMDH et de 4,2 MMDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux					
	2022	LF 2023	2023	Réalisé	Variation
<b>1- Fiscalité domestique</b>	<b>5 907</b>	<b>9 332</b>	<b>6 209</b>	66,5%	5,1%
Impôt sur les sociétés	360	631	1 281	203,0%	255,8%
Impôt sur le revenu	181	138	241	174,6%	33,1%
TVA intérieure	5 292	8 391	4 607	54,9%	-12,9%
Majorations de retard	74	162	80	49,4%	8,1%
Droits d'enreg. et timbre	0	10	0		
Autres	0	0	0		
<b>2- Fiscalité douanière</b>	<b>178</b>	<b>317</b>	<b>46</b>	14,5%	-74,2%
Droits d'importation	19	29	13	44,8%	-31,6%
TIC prod. énergétiques	138	208	26	12,5%	-81,2%
TIC tabacs manufacturés	0	0	0		
Autres TIC	0	0	1		
TVA à l'importation	21	32	6	18,8%	-71,4%
Autres	0	48	0	0,0%	
<b>TOTAL</b>	<b>6 085</b>	<b>9 649</b>	<b>6 255</b>	<b>64,8%</b>	<b>2,8%</b>

### SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin août 2023 a été négatif de 3.487 MDH contre un solde ordinaire négatif de 2.887 MDH un an auparavant.

## 2.2.2- INVESTISSEMENT

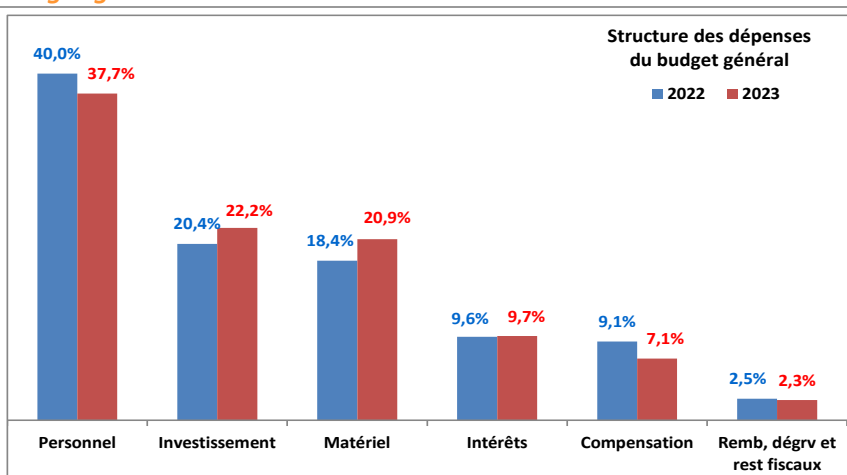
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 59,4 MMDH à fin août 2023 contre 49,9 MMDH un an auparavant, en hausse de 19,2% ou +9,6 MMDH, suite à la hausse des dépenses des ministères de 18,9% et des dépenses des charges communes de 19,5%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte des versements aux comptes spéciaux du Trésor pour un montant de 18,5 MMDH contre 19,4 MMDH à fin août 2022.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2022	LF 2023	2023	Réalisé	Var%
<b>Investissement total :</b>	<b>49 862</b>	<b>106 027</b>	<b>59 431</b>	<b>56%</b>	<b>19,2%</b>
<b>1- Ministères</b>	<b>26 776</b>	<b>72 223</b>	<b>31 837</b>	<b>44%</b>	<b>18,9%</b>
<b>2- Charges communes :</b>	<b>23 086</b>	<b>33 804</b>	<b>27 594</b>	<b>82%</b>	<b>19,5%</b>
- Concours divers	19 398	25 059	18 495	74%	-4,7%
- Ristournes d'intérêts	182	220	181	82%	-0,5%
- Autres	3 506	8 525	8 918	105%	154,4%

### Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin août 2022 et fin août 2023 fait ressortir une baisse de la part des dépenses de personnel, des émissions de la compensation et des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conjuguée à une hausse de la part des dépenses de matériel, des intérêts de la dette et des dépenses d'investissement.



## 3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 100,3 MMDH. Ces recettes tiennent compte des versements reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 18,5 MMDH contre 19,4 MMDH à fin août 2022.

Les dépenses émises ont été de 80,6 MMDH. Elles intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 2,3 MMDH.

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 19,7 MMDH.

	RECETTES <sup>(*)</sup>			DEPENSES <sup>(*)</sup>			Flux nets 2023
	2022	LF 2023	2023	2022	LF 2023	2023	
<b>C.A.S</b>	83 197	99 403	86 889	58 154	99 053	69 676	17 212
TVA des Coll.Terr.	24 658	37 608	24 491	21 606	37 608	21 159	3 332
Part régions (IS, IR, ...)	5 784	9 000	6 501	4 145	9 000	6 304	197
I.N.D.H	2 300	3 600	2 267	1 759	3 600	1 571	696
Soutien prix. prd.alim.	240	600	270	0	600	0	270
F.S. Routier	2 213	2 700	2 526	1 551	2 700	2 104	422
F.D. Agricole	4 230	4 000	3 033	3 723	4 000	3 466	-433
Remploi domanial	11 143	1 500	10 123	3 444	1 500	7 196	2 927
Lutte contre chômage	1 425	1 500	1 500	1 105	1 500	1 236	264
Dons des pays du CCG	380	350	509	198	0	355	154
Appui Cohés. Sociale	8 089	10 000	13 184	3 457	10 000	8 598	4 586
F.S. Habitat	1 470	2 000	1 308	1 799	2 000	1 809	-501
Gestion Covid-19	2 284	0	3	2 297	0	1 054	-1 051
Autres CAS	18 981	26 545	21 174	13 070	26 545	14 824	6 350
<b>C. Dép. Dotation<sup>(**)</sup></b>	<b>13 530</b>	<b>10 801</b>	<b>13 365</b>	<b>11 032</b>	<b>10 801</b>	<b>9 801</b>	<b>3 564</b>
<b>Autres C.S.T</b>	<b>37</b>	<b>171</b>	<b>38</b>	<b>139</b>	<b>1 933</b>	<b>1 098</b>	<b>-1 060</b>
<b>TOTAL</b>	<b>96 764</b>	<b>110 375</b>	<b>100 292</b>	<b>69 325</b>	<b>111 787</b>	<b>80 575</b>	<b>19 716</b>

(\*) Les recettes et les dépenses des comptes spéciaux du Trésor représentent les flux de l'année. Elles ne tiennent pas compte des soldes reportés de l'année N-1 sur l'année N.

Les dépenses des CST tiennent compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

(\*\*) Comptes de dépenses sur dotation.

#### 4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

A fin août 2023, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 1.781 MDH contre 1.431 MDH à fin août 2022, en hausse de 24,5%.

Les dépenses ont été de 900 MDH à fin août 2023 contre 860 MDH un an auparavant, en hausse de 4,7%.

Services de l'Etat gérés de manière autonome (*)					
	2022	LF 2023	2023	Réalisé	Variation
<b>Exploitation :</b>	<b>573</b>	<b>0</b>	<b>855</b>		<b>49,2%</b>
Recettes	1 312	2 017	1 661	82%	26,6%
Dépenses	739	2 017	806	40%	9,1%
<b>Equipement :</b>	<b>-2</b>	<b>0</b>	<b>26</b>		
Recettes	119	283	120	42%	0,8%
Dépenses	121	283	94	33%	-22,3%

(\*) Les recettes et les dépenses des services de l'Etat gérés de manière autonome représentent les flux de l'année. Elles ne tiennent pas compte des soldes reportés de l'année N-1 sur l'année N.

#### TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS

A fin août 2023, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 69,9% des prévisions de la loi de finances, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 69% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 56,1%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2023 en MDH				
	LF 2023	Août 2023	Taux de réalisation	Restes à réaliser
<b>1- RECETTES ORDINAIRES</b>	<b>293 221</b>	<b>204 846</b>	<b>69,9%</b>	<b>-88 375</b>
<b>1.1- Recettes fiscales :</b>	<b>264 923</b>	<b>179 733</b>	<b>67,8%</b>	<b>-85 190</b>
Impôts directs	114 097	78 378	68,7%	-35 719
Impôt sur les sociétés	61 545	40 554	65,9%	-20 991
Impôt sur le revenu	48 069	35 553	74,0%	-12 516
Impôts indirects	119 821	77 851	65,0%	-41 970
TVA à l'intérieur	33 504	22 882	68,3%	-10 622
TVA à l'importation	54 249	34 264	63,2%	-19 985
Taxes intérieures de consommation	32 068	20 705	64,6%	-11 363
Droits de douane	15 048	9 610	63,9%	-5 438
Droits d'enregistrement et de timbre	15 957	13 894	87,1%	-2 063
<b>1.2- Recettes non fiscales :</b>	<b>28 298</b>	<b>25 113</b>	<b>88,7%</b>	<b>-3 185</b>
Monopole et participations	19 464	9 824	50,5%	-9 640
Domaine	355	265	74,6%	-90
Autres recettes	8 479	15 024	177,2%	6 545
<b>2- DEPENSES ORDINAIRES</b>	<b>302 106</b>	<b>208 333</b>	<b>69,0%</b>	<b>-93 773</b>
<b>2.1- Biens et services :</b>	<b>234 911</b>	<b>156 916</b>	<b>66,8%</b>	<b>-77 995</b>
Personnel	155 794	100 944	64,8%	-54 850
Autres biens et services	79 117	55 972	70,7%	-23 145
<b>2.2- Intérêts de la dette :</b>	<b>30 967</b>	<b>26 071</b>	<b>84,2%</b>	<b>-4 896</b>
Intérieure	24 291	21 314	87,7%	-2 977
Extérieure	6 676	4 757	71,3%	-1 919
<b>2.3- Compensation</b>	<b>26 580</b>	<b>19 091</b>	<b>71,8%</b>	<b>-7 489</b>
<b>2.4- Rembours, dégrèvements et restitutions fiscales</b>	<b>9 648</b>	<b>6 255</b>	<b>64,8%</b>	<b>-3 393</b>
<b>3- INVESTISSEMENT</b>	<b>106 027</b>	<b>59 431</b>	<b>56,1%</b>	<b>-46 596</b>

#### DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 42,3 MMDH à fin août 2023 contre un déficit budgétaire de 24,7 MMDH un an auparavant.

## ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 3,1 MMDH à fin août 2023 contre 12,5 MMDH à fin décembre 2022, soit une diminution de 9,4 MMDH.

## 5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 51,8 MMDH contre un besoin de financement de 33,9 MMDH à fin août 2022 et d'un flux net positif de 31,5 MMDH du financement extérieur contre un flux net positif de 7,2 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 20,2 MMDH contre un recours au financement intérieur pour un montant de 26,6 MMDH à fin août 2022.

### FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin août 2023, le financement extérieur net a été positif de 31,5 MMDH. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 6,9 MMDH et les tirages ont été de 38,4 MMDH, dont 26,1 MMDH auprès du marché financier international et 7,4 MMDH auprès de la BIRD.

### FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 37,6 MMDH contre 12,8 MMDH un an auparavant ;
- de la hausse des dépôts au Trésor de 4,6 MMDH contre une hausse de 3,5 MMDH à fin août 2022 ;
- de la reconstitution des disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 318 MDH contre une ponction de 2,6 MMDH à fin août 2022 ;
- et des autres moyens de financement notamment, le numéraire chez les comptables publics, les chèques remis à l'encaissement durant les derniers jours du mois d'août 2023 et dont le compte courant du Trésor à Bank Al-Maghrib ne sera crédité que début septembre 2023, les avances aux régisseurs, ...

### Dépôts au Trésor

Les dépôts au Trésor ont été de 103 MMDH à fin août 2023 contre 98,4 MMDH à fin décembre 2022, en hausse de 4,6 MMDH.

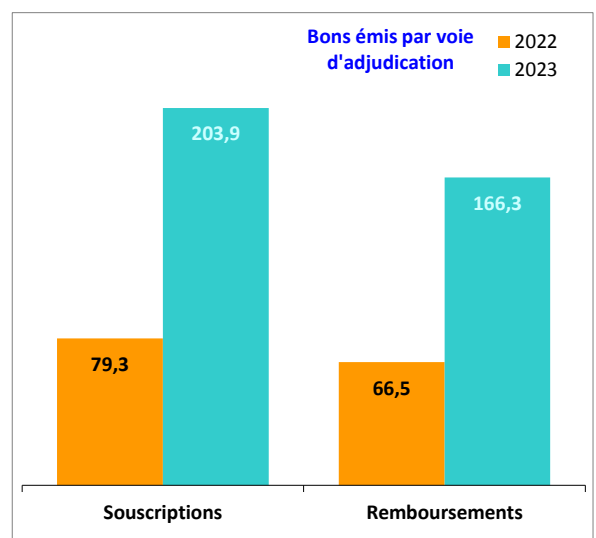
### Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 4,4 MMDH contre 4,1 MMDH en début d'exercice, compte tenu de placements de 15,7 MMDH effectués en août 2023 et dont le remboursement n'intervient qu'en septembre 2023.

### Dette intérieure

S'élevant à 708,5 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 5,7% par rapport à son niveau à fin décembre 2022. Ceci s'explique notamment par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 37,6 MMDH, résultant de souscriptions pour 203,9 MMDH et de remboursements pour 166,3 MMDH contre un recours au marché des adjudications pour un montant net de 12,8 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 79,3 MMDH et de remboursements pour 66,5 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2022	Souscrip.	Rembour.	2023	Var %
<b>Adjudications</b>	<b>665 764</b>	<b>203 850</b>	<b>166 295</b>	<b>703 319</b>	<b>5,6%</b>
32 jours	10 000,0	0,0	10 000,0	0	
13 semaines	12 177,8	27 852,1	38 289,6	1 740	
26 semaines	6 525,5	16 294,2	20 634,6	2 185	
52 semaines	18 770,6	26 791,2	11 060,6	34 501	
2 ans	72 201,4	58 949,4	26 821,3	104 330	
5 ans	173 764,0	14 627,6	44 790,3	143 601	
10 ans	133 851,0	26 982,8	14 698,8	146 135	
15 ans	122 719,1	25 092,9	0,0	147 812	
20 ans	78 383,8	5 128,7	0,0	83 513	
30 ans	37 371,1	2 131,1	0,0	39 502	
<b>Autres</b>	<b>4 246</b>	<b>11 161</b>	<b>10 265</b>	<b>5 142</b>	<b>21,1%</b>
<b>Total</b>	<b>670 010</b>	<b>215 011</b>	<b>176 560</b>	<b>708 461</b>	<b>5,7%</b>



### Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin août 2023 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 47 MMDH.

Maturités	Echanges	
	Remboursés	Emis
13 semaines	4 425,3	0,0
26 semaines	4 575,3	0,0
52 semaines	1 012,9	0,0
2 ans	7 368,1	12 465,4
5 ans	20 965,8	7 244,9
10 ans	8 683,5	13 014,8
15 ans	0,0	13 725,5
20 ans	0,0	938,9
30 ans	0,0	753,8
<b>Total</b>	<b>47 030,9</b>	<b>48 143,3</b>